
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2018

N°C.A.133-18 – ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AU COMPTABLE, PAYEUR DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	04	N°C.A.149-18 – AVENANT À LA CONVENTION IRSTEVA : ETUDE DE DIAGNOSTIC DES PETITS DISPOSITIFS D'EPURATION	93
N°C.A.134-18 – VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS 2018 DE LA CONNAISSANCE ET DES INTERVENTIONS	06	N°C.A.150-18 – LANCEMENT D'UN MARCHÉ: PROJET PILOTE DE RESTAURATION AVAL DE LA RIVIERE JAMBETTE - PHASE 1	95
N°C.A.135-18 – VOTE DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS 2018	09	N°C.A.151-18 – CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LA DEAL : ETUDE DES TRAITS DE VIE DU POISSON GALE	97
N°C.A.136-18 – PROGRAMMATION ET PLANIFICATION DES ACTIONS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET DE SENSIBILISATION POUR L'ANNEE 2018	11	N°C.A.152-18 – CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGÉE AVEC LE CIRAD : ETUDE DE SUIVI BASSIN VERSANT EXPERIMENTAL GALION	99
N°C.A.137-18 – VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE COOPERATION INTERNATIONALE 2018	13	N°C.A.153-18 – CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGEE AVEC LE BRGM: ÉTUDE CARISCOAST ETUDE MODELE COURANTOLOGIQUE	101
N°C.A.138-18 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2018	16	N°C.A.154-18 – AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ONF-ODE-PNM 2017-2022 - AMENDEMENT DE LA PROGRAMMATION 2018	103
N°C.A.139-18 – CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGEE AVEC LE BRGM DANS LE CADRE DU SUIVI DCE QUALITE EAUX SOUTERRAINES 2018	73	N°C.A.155-18 – AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2017-2022 AVEC LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL - Programmation 2018	105
N°C.A.140-18 – LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE CADRE DU SUIVI DCE EAUX LITTORALES REPOM 2018	75	N°C.A.156-18 – AVENANT À LA CONVENTION 2017-2022 AVEC L'UICN pour le POLE RELAIS ZONES HUMIDES TROPICALES - Programmation 2018	107
N°C.A.141-18 – CONVENTION AVEC LE BRGM DANS LE CADRE DE L'EXPERTISE EAUX SOUTERRAINES, ETAT DES LIEUX 2019	77	N°C.A.157-18 – CONVENTION DE PARTENARIAT 2018 AVEC L'ASSOCIATION H2Eaux	109
N°C.A.142-18 – CONVENTION AVEC L'IFREMER DANS LE CADRE DE L'EXPERTISE EAUX LITTORALES, ETAT DES LIEUX 2019	79	N°C.A.158-18 – CONVENTION DE PARTENARIAT 2018 AVEC LE CARBET DES SCIENCES	111
N°C.A.143-18 – CONVENTION AVEC LA FREDON DANS LE CADRE DU CHANTIER ECOPHYTO JARDINIERS AMATEURS	81	N°C.A.159-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A RESEAU IDEAL: ORGANISATION DES ASSISES DE L'ANC EN MARTINIQUE 27 ET 28 JUIN	113
N°C.A.144-18 – CONVENTION AVEC LE BRGM DANS LE CADRE DE L'ETUDE COURS D'EAU - MATRICE EAU	83	N°C.A.160-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE AGGLOMERATION CENTRE MARTINIQUE - CACEM : ETUDE POUR LA MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DE LA COMPETENCE GEMAPI SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE	115
N°C.A.145-18 – CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LA DEAL DANS LE CADRE DE L'ETUDE DE FRANCHISSABILITE DES OUVRAGES	85	N°C.A.161-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION RELATIVE À L'ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION CARBET DES SCIENCES : PROJET PEDAGOGIQUE « A L'ECOLE DE LA MER » EDITION 2016 SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE (Délibération N° CA 045-16)	117
N°C.A.146-18 – LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE CADRE D'UNE ETUDE DE PREFIGURATION D'UN GUICHET UNIQUE DE L'ANC EN MARTINIQUE	87	N°C.A.162-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 11-087 RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE : MODERNISATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES RUE SCHOELCHER A SAINTE MARIE (Délibération N° CA 072-11)	119
N°C.A.147-18 – CONVENTION DE CONSORTIUM AVEC LA COTRAM : ETUDE VISANT À LA CONNAISSANCE ET A L'ADAPTATION DES DISPOSITIFS ANC AU CONTEXTE LOCAL	89		
N°C.A.148-18 – CONVENTION DE CONSORTIUM AVEC LA DISTILLERIE JM: ETUDE DU TRAITEMENT DES VINASSES DES DISTILLERIES PAR FPV - PROJET PILOTE DISTRILLERIE JM	91		



DÉLIBÉRATIONS





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/133

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AU COMPTABLE, PAYEUR DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5, L.3241-1 à L.3241-3 ; L.3312-1 à L.3312-7, et L.3232-1-1 ;
- **Vu** le code de l'environnement et ses articles L.213-13 à L.213-20 et R.213-59 à R.213-76, R.213-77, D.213-72 à D.213-76, relatifs à l'organisation des Offices De l'Eau et de leurs missions ;
- **Vu** le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 modifié précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents extérieurs de l'Etat,
- **Vu** l'arrêté ministériel du 12 juillet 1990 portant sur les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de payeur des départements et de leurs établissements publics,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De solliciter le concours du payeur de la Collectivité Territoriale de Martinique, comptable de l'Office, pour assurer les prestations facultatives de conseil et d'assistance suivantes :
 - L'établissement des documents budgétaires et comptables,
 - La gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de la trésorerie,
 - La gestion économique, en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises,
 - La mise en œuvre des réglementations économique, budgétaire et financière.
- D'accorder l'indemnité au taux de 100 % par an.
- D'attribuer, à compter du 1er juillet 2017, à Monsieur Georges-Alain MORAVIE, payeur de la Collectivité Territoriale de Martinique, cette indemnité, qui sera calculée sur les bases définies à l'article 5 de l'arrêté précité.
- Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'ETAT.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/134

Date de publication :

Objet : VOTE DU PROGRAMME D' ACTIONS 2018 DE LA CONNAISSANCE ET DES INTERVENTIONS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à mettre en œuvre le programme d'actions de la direction de la connaissance et des interventions pour l'année 2018 selon la stratégie proposée au rapport, se déclinant comme suit :
 - La connaissance réglementaire (texte encadrant le portage par l'ODE)
 - La connaissance contextuelle et l'assistance technique
 - La connaissance fondamentale par la recherche appliquée
- D'arrêter le programme d'actions de la connaissance et conseils 2018 en annexe.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



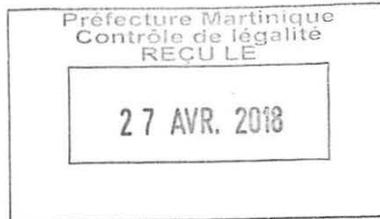
Le Président

Claude LISE

Annexe à la délibération n° CA 29-01-2018/134
Vote du programme d'action 2018 de la connaissance et des interventions

Programme d'actions DCI 2018 (études et valorisation des résultats, assistance technique, offre de formation, acquisition de matériel et logiciels métier)						
Cadre programme	Nombre d'opérations	Montant	Dotations	Relicats fonds propres ODE	répartition budgétaire	
			Prévisionnelles		2018	2019
Connaissance réglementaire	24	1 345 029 €	1 049 024 €	296 005 €	1 002 198 €	359 831 €
<i>Cellule connaissance milieux et pressions</i>	13	936 529 €	721 024 €	215 505 €	670 098 €	266 431 €
<i>Cellule Terrain</i>	1	10 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €
<i>Cellule Appui au territoire</i>	3	58 500 €		58 500 €	42 500 €	16 000 €
<i>Mission appui politique de bassin et gouvernance</i>	6	280 000 €	280 000 €	0 €	237 600 €	59 400 €
<i>Observatoire</i>	1	60 000 €	48 000 €	12 000 €	42 000 €	18 000 €
Connaissance contextuelle et assistance technique	20	805 912 €	261 673 €	544 239 €	549 139 €	226 238 €
<i>Cellule connaissance milieux et pressions</i>	5	185 000 €	18 000 €	167 000 €	101 900 €	83 100 €
<i>Cellule Appui au territoire</i>	8	355 912 €	83 673 €	272 239 €	242 239 €	83 138 €
<i>Mission appui politique de bassin et gouvernance</i>	4	230 000 €	160 000 €	70 000 €	170 000 €	60 000 €
<i>Observatoire</i>	3	35 000 €		35 000 €	35 000 €	
Connaissance fondamentale recherche appliquée	8	250 477 €		250 477 €	127 369 €	47 108 €
<i>Cellule connaissance milieux et pressions</i>	7	230 477 €		230 477 €	111 369 €	43 108 €
<i>Cellule Appui au territoire</i>	1	20 000 €		20 000 €	16 000 €	4 000 €
TOTAUX(en € TTC)		2 401 418 €	1 310 697 €	1 090 721 €	1 678 706 €	633 178 €





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 135

Date de publication :

Objet : VOTE DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à mettre en œuvre les partenariats 2018 de la direction des interventions et de la connaissance, comme proposé au rapport et selon la déclinaison suivante :
 - Grands partenariats
 - Partenariats pour la sensibilisation
 - Partenariats d'assistance technique et formation

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 136

Date de publication :

Objet : PROGRAMMATION ET PLANIFICATION DES ACTIONS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET DE SENSIBILISATION POUR L'ANNEE 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,

- **Considérant**, le besoin de l'ODE de renforcer et d'accroître sa visibilité au moyen de diverses actions de communication, de sensibilisation ou pédagogiques,
- **Considérant** la nécessité pour l'ODE de renforcer ses relations avec les médias
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De voter la programmation et la planification des actions de communication de l'ODE pour l'année 2018 selon les propositions déclinées au rapport.

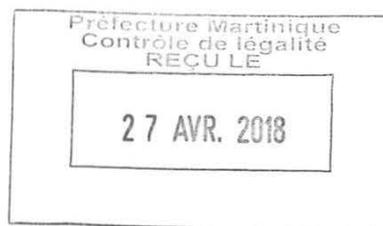
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 137

Date de publication :

Objet : VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE COOPERATION INTERNATIONALE 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la Loi dite "Oudin / Santini" du 9 février 2005
- **VU** la délibération CA011-04 formalisant l'adhésion de l'ODE à des organismes caribéens de l'eau, à savoir au collège des membres affiliés fondateurs du Réseau

Régional Global Water Partnership Caribbean, également à la section francophone de l'association caribéenne de l'Eau et de l'Assainissement (CWWA).

- **VU** la délibération CA025-06 formalisant l'adhésion de l'ODE Martinique au Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).
- **VU** la délibération CA 014-07 formalisant l'accord pour la participation de l'ODE aux actions menées par le Partenariat Français pour l'Eau, en qualité de membre fondateur.
- **VU** la délibération CA007-08 formalisant l'adhésion de l'ODE Martinique à l'OIEau en qualité de membre correspondant.
- **VU** la délibération CA090-16, sur le « renforcement des savoir-faire et de l'expertise locale par la mise en place de plates-formes régionales (Antilles, Océan indien, Pacifique) de formation aux métiers de l'eau ».
- **VU** la délibération CA 090-16 sur « Le renforcement de la présence de l'Office De l'Eau sur la scène internationale pour une meilleure prise en compte des problématiques des îles bassin en milieu tropical, notamment en matière de changement climatique ».
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/135 adoptant le programme de consolidation et de développement des partenariats 2018
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** que l'action de coopération décentralisée, et institutionnelle de l'ODE dans la Caraïbe est nécessaire à la visibilité de sa mission, ainsi qu'au développement de sa technicité,
- **Considérant** que l'action de coopération internationale de l'ODE a besoin de sécurisation juridique et financière,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De voter le programme d'action de coopération internationale 2018 tel que proposé au rapport, et suivant une stratégie de recentrage de l'action dans la Caraïbe et aux côtés des EPCI Martiniquaises.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 138

Date de publication :

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5, L.3241-1 à L.3241-3 ; L.3312-1 à L.3312-7, et L.3232-1-1 ;
- **Vu** le code de l'environnement et ses articles L.213-13 à L.213-20 et R.213-59 à R213-76, R213-77, D213-72 à D213-76, relatifs à l'organisation des Offices De l'Eau et de leurs missions ;
- **Vu** l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 52 des départements et de leurs établissements publics administratifs ;
- **Vu** le Débat d'Orientations Budgétaires intervenu en date du 18 décembre 2017 ;
- **Vu** le rapport présenté par la Direction de l'Office De l'Eau de Martinique ;
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

- Constatant l'équilibre réel du Budget Primitif présenté, et sa conformité aux orientations budgétaires définies,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter le budget Primitif pour l'exercice 2018 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	4 606 950,00 €	4 606 950,00 €
Fonctionnement	10 320 000,00 €	10 320 000,00 €
TOTAL	14 926 950,00 €	14 926 950,00 €

- D'autoriser Monsieur le Président du Conseil d'Administration à signer toutes les pièces afférentes
- Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'ETAT.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE

DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE



**BUDGET PRIMITIF
POUR L'EXERCICE 2018**

CA DU 29 JANVIER 2018

ORIGINAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE L'OFFICE DE L'EAU

Numéro SIRET : 28972005400013

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE TERRITORIALE

M52

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL ODE

ANNEE : **2018**

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L.5721- du CGCT, ...)

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

I - Informations générales

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section

A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses

A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes

A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses

A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes

B1 - Balance générale - Dépenses

B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes

A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en progr

A2 - Equipements non départementaux

A3 - Dépenses financières

A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections

A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales

B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble

A1/01 - Opérations non ventilées

A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)

A1/3 - Fonction 3

A1/6 - Fonction 6

A1/7 - Fonction 7

A1/8 - Fonction 8

A1/9 - Fonction 9

B - Eléments du bilan

B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

C - Engagements hors bilan

C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E2 - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

amme d'équipement

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

au niveau du chapitre pour la section d'investissement
sans les programmes d'équipement
au niveau du pour la section de fonctionnement
sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	4 606 950.00	4 606 950.00
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		
=		=	=

Total de la section d'investissement (3)	4 606 950.00	4 606 950.00
---	---------------------	---------------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	10 320 000.00	10 320 000.00
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		
=		=	=

Total de la section de fonctionnement (4)	10 320 000.00	10 320 000.00
--	----------------------	----------------------

TOTAL DU BUDGET (5)	14 926 950.00	14 926 950.00
----------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	4 606 950.00		4 606 950.00		4 606 950.00	4 606 950.00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 713 050.00	4 606 950.00	10 320 000.00	10 320 000.00		10 320 000.00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	10 320 000.00	4 606 950.00	14 926 950.00	10 320 000.00	4 606 950.00	14 926 950.00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (6)	10 000.00		19 800.00	19 800.00	19 800.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)	5 500 000.00		3 730 000.00	3 730 000.00	3 730 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)	99 664.00		437 150.00	437 150.00	437 150.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)	100 000.00		400 000.00	400 000.00	400 000.00
Total des dépenses d'équipement		5 709 664.00		4 586 950.00	4 586 950.00	4 586 950.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)					
020	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
Total des dépenses financières		20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement		5 729 664.00		4 606 950.00	4 606 950.00	4 606 950.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		5 729 664.00		4 606 950.00	4 606 950.00	4 606 950.00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 606 950.00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010 018	REVENU MINIMUM D'INSERTION R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (8)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (9)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
Total des recettes d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)					
138	AUTRES SUBVENT. INVEST NON TRANSF (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières						
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	5 729 664.00		2 973 297.00	2 973 297.00	2 973 297.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	788 611.00		1 633 653.00	1 633 653.00	1 633 653.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 518 275.00		4 606 950.00	4 606 950.00	4 606 950.00
TOTAL		6 518 275.00		4 606 950.00	4 606 950.00	4 606 950.00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 606 950.00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	4 606 950.00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	3 010 374.00		2 595 300.00	2 595 300.00	2 595 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)	1 563 213.00		1 575 400.00	1 575 400.00	1 575 400.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (3)	993 647.00		1 502 000.00	1 502 000.00	1 502 000.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		5 567 234.00		5 672 700.00	5 672 700.00	5 672 700.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)	35 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES	30 000.00		20 350.00	20 350.00	20 350.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 632 234.00		5 713 050.00	5 713 050.00	5 713 050.00
+						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	5 729 664.00		2 973 297.00	2 973 297.00	2 973 297.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	788 611.00		1 633 653.00	1 633 653.00	1 633 653.00
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 518 275.00		4 606 950.00	4 606 950.00	4 606 950.00
TOTAL		12 150 509.00		10 320 000.00	10 320 000.00	10 320 000.00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						10 320 000.00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)			1 000.00	1 000.00	1 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	20 160.00				
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	10 146 738.00		9 200 000.00	9 200 000.00	9 200 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	1 195 000.00		1 119 000.00	1 119 000.00	1 119 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)					
Total des recettes de gestion courante		11 361 898.00		10 320 000.00	10 320 000.00	10 320 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 361 898.00		10 320 000.00	10 320 000.00	10 320 000.00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

TOTAL	11 361 898.00		10 320 000.00	10 320 000.00	10 320 000.00
--------------	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 320 000.00
--	----------------------

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 606 950.00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (5)			
	TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	3 730 000.00		3 730 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)	19 800.00		19 800.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)	437 150.00		437 150.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)	400 000.00		400 000.00
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004 (reprises)			
018	R.S.A.			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS (reprises)			
45	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (reprises)			
020	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00		20 000.00
Dépenses d'investissement - Total		4 606 950.00		4 606 950.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 606 950.00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	2 345 300.00		2 345 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	1 575 400.00		1 575 400.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (8)	972 000.00		972 000.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	20 000.00		20 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)		1 633 653.00	1 633 653.00
022	DEPENSES IMPREVUES	20 350.00		20 350.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 973 297.00	2 973 297.00
Dépenses de fonctionnement - Total		4 933 050.00	4 606 950.00	9 540 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 540 000.00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II		
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2		
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)				
INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES(sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (4)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)(5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 633 653.00	1 633 653.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 973 297.00	2 973 297.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total			4 606 950.00	4 606 950.00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
				+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 606 950.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (7)	1 000.00		1 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)(ou déstockage)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	9 200 000.00		9 200 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (7)	1 119 000.00		1 119 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (7)			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (7)			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		10 320 000.00		10 320 000.00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 320 000.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	5 729 664.00		4 606 950.00	4 606 950.00		4 606 950.00	4 606 950.00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	209 664.00		856 950.00	856 950.00		856 950.00	856 950.00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1) - Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5) - 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2) - 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	209 664.00		856 950.00	856 950.00		856 950.00	856 950.00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	5 500 000.00		3 730 000.00	3 730 000.00		3 730 000.00	3 730 000.00
Dépenses financières (détail en III-A3)	20 000.00		20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)							
<i>040 Opérations ordre transfert entre sections (détail en III-A6)</i>							
<i>041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)</i>							

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)

Total des dépenses d'investissement cumulées 4 606 950.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	6 518 275.00		4 606 950.00	4 606 950.00	4 606 950.00
Recettes des équipements départementaux (total) (détail de III-A4.1)					
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)					
Recettes financières (détail en III-A4.3)(sauf 1068)					
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (détail en III-A6)	788 611.00		1 633 653.00	1 633 653.00	1 633 653.00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)					
021 Virement de la section de fonctionnement	5 729 664.00		2 973 297.00	2 973 297.00	2 973 297.00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)
--

Affectation au compte 1068 (4)

Total des recettes d'investissement cumulées	4 606 950.00
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		209 664.00		856 950.00	856 950.00		856 950.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	10 000.00		19 800.00	19 800.00		19 800.00
2031	FRAIS D'ETUDES						
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT						
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVET LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	10 000.00		19 800.00	19 800.00		19 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 664.00		437 150.00	437 150.00		437 150.00
2115	TERRAINS BATIS			290 000.00	290 000.00		290 000.00
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
2157	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	5 104.00		10 000.00	10 000.00		10 000.00
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	70 560.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT						
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	10 000.00		25 150.00	25 150.00		25 150.00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	5 000.00		7 000.00	7 000.00		7 000.00
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	9 000.00		5 000.00	5 000.00		5 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000.00		400 000.00	400 000.00		400 000.00
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	100 000.00		400 000.00	400 000.00		400 000.00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

Chap./ Art.(1)	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL					3 730 000.00	3 730 000.00		3 730 000.00
1700287	SATISFAIRE LES USAGERS				1 200 000.00	1 200 000.00		1 200 000.00
1700287	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS				1 200 000.00	1 200 000.00		1 200 000.00
1700287	RESTAURER PRESERVER ET VALORIS				1 330 000.00	1 330 000.00		1 330 000.00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTSSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.5

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 17002873 (1)
LIBELLE : SATISFAIRE LES USAGERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						1 200 000.00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

Solde = (c+d)-(a+b)(2)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 17002875 (1)
LIBELLE : LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
					1 200 000.00	1 200 000.00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

Solde = (c+d)-(a+b)(2)					
-------------------------------	--	--	--	--	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 17002876 (1)
LIBELLE : RESTAURER PRESERVER ET VALORIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES					1 330 000.00	1 330 000.00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

Solde = (c+d)-(a+b)(2)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)	5 500 000.00		3 730 000.00	3 730 000.00
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
204112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
204113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL				
204121	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
204141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 500 000.00			
204143	PROJETS D'INFRASTRURES D'INTERET NATIONAL				
204162	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
2041781	BIENS MOBILERS, MATERIEL ET ETUDES				
2041782	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
20423	PROJETS D'INFRASTRUTURES D'INTERET NATIONAL				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES	20 000.00		20 000.00	20 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	20 000.00		20 000.00	20 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)			
040	RECETTES (2)	788 611.00	1 633 653.00	1 633 653.00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		9 000.00	9 000.00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		81 434.14	81 434.14
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		859.40	859.40
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		35 402.49	35 402.49
2804141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		56 872.59	56 872.59
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		518 600.80	518 600.80
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	788 611.00	660 644.06	660 644.06
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		3 411.33	3 411.33
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		2 407.35	2 407.35
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET EUDES		4 487.35	4 487.35
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		156 423.11	156 423.11
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL		31 870.00	31 870.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES		25 918.30	25 918.30
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS		11 333.33	11 333.33
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS		428.34	428.34
28157	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		6 521.52	6 521.52
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		3 481.96	3 481.96
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		8 441.75	8 441.75
28183	MATERIEL INFORMATIQUE		13 310.38	13 310.38
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		1 411.63	1 411.63
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE		1 393.17	1 393.17

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		12 150 509.00		10 320 000.00	10 320 000.00		10 320 000.00	10 320 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (4)	3 010 374.00		2 595 300.00	2 595 300.00		2 595 300.00	2 595 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)	1 563 213.00		1 575 400.00	1 575 400.00		1 575 400.00	1 575 400.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION							
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)							
017	R.S.A.							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (4)	993 647.00		1 502 000.00	1 502 000.00		1 502 000.00	1 502 000.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)	35 000.00		20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)							
022	DEPENSES IMPREVUES	30 000.00		20 350.00	20 350.00		20 350.00	20 350.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 729 664.00		2 973 297.00	2 973 297.00		2 973 297.00	2 973 297.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	788 611.00		1 633 653.00	1 633 653.00		1 633 653.00	1 633 653.00
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES							

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

10 320 000.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		11 361 898.00		10 320 000.00	10 320 000.00	10 320 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	20 160.00				
73	IMPOTS ET TAXES	10 146 738.00		9 200 000.00	9 200 000.00	9 200 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	1 195 000.00		1 119 000.00	1 119 000.00	1 119 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)			1 000.00	1 000.00	1 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES					

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	
--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 320 000.00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE					B1
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX					
Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	3 010 374.00		2 595 300.00	2 595 300.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 800.00		1 000.00	1 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	13 000.00		13 000.00	13 000.00
60622	CARBURANTS	2 500.00		2 500.00	2 500.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	200.00		200.00	200.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	10 000.00		10 000.00	10 000.00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	1 500.00		3 000.00	3 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 500.00		2 500.00	2 500.00
60661	MEDICAMENTS	600.00		300.00	300.00
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	300.00		300.00	300.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	31 000.00		20 500.00	20 500.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	3 000.00		442 000.00	442 000.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	31 000.00		30 000.00	30 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	4 000.00		5 000.00	5 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	2 500.00		1 500.00	1 500.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	3 000.00		3 000.00	3 000.00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	10 000.00			
615221	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	10 000.00		10 000.00	10 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	2 000.00		2 000.00	2 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	300.00		300.00	300.00
6156	MAINTENANCE	15 000.00		15 000.00	15 000.00
616	PRIMES D ASSURANCES	10 000.00			
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES			10 000.00	10 000.00
6168	AUTRES ASSURANCES				
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 670 000.00		1 070 000.00	1 070 000.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	3 000.00		2 700.00	2 700.00
6183	FRAIS DE FORMATION (PERSONNEL EXTERIEUR A LA COLLECTIVITE)	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	20 000.00		50 000.00	50 000.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	55 000.00		64 000.00	64 000.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	70 587.00		12 500.00	12 500.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 000.00		1 000.00	1 000.00
62261	HONORAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX	1 000.00		500.00	500.00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS	516 529.00		1 000.00	1 000.00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	1 500.00		1 000.00	1 000.00
6228	DIVERS	191 200.00		120 000.00	120 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	50 000.00		110 000.00	110 000.00
6232	FETES ET CEREMONIES	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	5 000.00		1 000.00	1 000.00
6234	RECEPTIONS	1 000.00		2 500.00	2 500.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	12 000.00		200 000.00	200 000.00
6238	DIVERS	157 758.00		48 000.00	48 000.00
6241	TRANSPORT DE BIENS	500.00		500.00	500.00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE	4 000.00		3 000.00	3 000.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	20 000.00		20 000.00	20 000.00
6248	DIVERS	2 000.00		2 000.00	2 000.00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	20 000.00		20 000.00	20 000.00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	12 000.00		12 000.00	12 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00		300.00	300.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	4 000.00		5 000.00	5 000.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	5 000.00		5 000.00	5 000.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	12 000.00		3 000.00	3 000.00
6288	AUTRES	10 000.00		10 000.00	10 000.00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	200.00		200.00	200.00
6358	AUTRES DROITS	1 400.00		1 000.00	1 000.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	3 000.00		2 000.00	2 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (2)(3)	1 563 213.00		1 575 400.00	1 575 400.00

6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	100.00	100.00	100.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	550 000.00	600 000.00	600 000.00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	2 000.00	3 500.00	3 500.00
64113	NBI	20 000.00	20 000.00	20 000.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	140 000.00	150 000.00	150 000.00
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE	346 758.00	340 000.00	340 000.00
64136	INDEMNITES LIEES A LA PERTE D'EMPLOI	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACCATION	1 000.00	1 000.00	1 000.00
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	2 500.00	1 000.00	1 000.00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	130 000.00	120 000.00	120 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	250 000.00	250 000.00	250 000.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	30 000.00	25 000.00	25 000.00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	500.00	500.00	500.00
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	600.00	600.00	600.00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	200.00	200.00	200.00
6474	VERSEMENTS AUX OEUVRES SOCIALES	30 000.00	20 000.00	20 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 555.00	1 500.00	1 500.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	500.00	500.00	500.00
6488	AUTRES CHARGES	26 500.00	10 500.00	10 500.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)(3)	993 647.00	1 502 000.00	1 502 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS ET DE DEPLACEMENT	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6535	FORMATION	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES		150 000.00	150 000.00
6562	PARTICIPATIONS AU TITRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	60 000.00	100 000.00	100 000.00
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	331 647.00	300 000.00	300 000.00
65731	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A L'ETAT			
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS			
65734	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	250 000.00	670 000.00	670 000.00
65735	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES			
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS			
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	350 000.00	280 000.00	280 000.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	5 567 234.00	5 672 700.00	5 672 700.00
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(3)	35 000.00		20 000.00	20 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	25 000.00			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00		20 000.00	20 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(3)				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)	30 000.00		20 350.00	20 350.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E	5 632 234.00		5 713 050.00	5 713 050.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 729 664.00		2 973 297.00	2 973 297.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	788 611.00		1 633 653.00	1 633 653.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	788 611.00		1 633 653.00	1 633 653.00
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (2)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 518 275.00		4 606 950.00	4 606 950.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 150 509.00		10 320 000.00	10 320 000.00
--	--	---------------	--	---------------	---------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 320 000.00
---	---------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	20 160.00			
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR DES TIERS	20 160.00			
73	IMPOTS ET TAXES	10 146 738.00		9 200 000.00	9 200 000.00
737811	REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU	2 471 807.00		2 900 000.00	2 900 000.00
7378121	REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU	6 164 828.00		4 000 000.00	4 000 000.00
7378122	REDEVANCE POUR POLLUTIONS DIFFUSES	112 703.00		300 000.00	300 000.00
737813	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE	1 397 400.00		2 000 000.00	2 000 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (3)	1 195 000.00		1 119 000.00	1 119 000.00
74718	AUTRES	1 100 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00
7472	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	10 000.00			
7475	STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET AUTRES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	15 000.00			
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER			10 000.00	10 000.00
74778	AUTRES	50 000.00			
74788	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	20 000.00		9 000.00	9 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (3)				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (3)			1 000.00	1 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL			1 000.00	1 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)		11 361 898.00		10 320 000.00	10 320 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut
Compensation
Montant net

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(3)				
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(3)				
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		11 361 898.00		10 320 000.00	10 320 000.00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (2)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 361 898.00		10 320 000.00	10 320 000.00
--	--	---------------	--	---------------	---------------

R002 RESULTAT REPORTE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 320 000.00
---	---------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO- SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
---------	--	---------------------------	---------------	-------------------	--	---------------------------------------	--

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Dépenses réelles	20 000.00	856 950.00					
Equipements départementaux		856 950.00					
Equipements non départementaux (c/204)							
Opérations financières	20 000.00						
Dépenses d'ordre							
Total dépenses de l'exercice	20 000.00	856 950.00					
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses d'investissement	20 000.00	856 950.00					

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 600 428.48	6 521.52					
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes d'investissement	4 600 428.48	6 521.52					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	4 647 300.00	2 948 700.00			3 000.00		
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses de fonctionnement	4 647 300.00	2 948 700.00			3 000.00		

RECETTES

Total recettes de l'exercice	10 310 000.00	1 000.00					
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 310 000.00	1 000.00					

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
REVENU MINIMUM D'INSERTION	PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)		RESEAUX ET INFRASTRUCTUR ES	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMEN T	TRANSPORTS	DEVELOPPEMEN T ECONOMIQUE	
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
			3 730 000.00				4 606 950.00
							856 950.00
			3 730 000.00				3 730 000.00
							20 000.00
			3 730 000.00				4 606 950.00
			3 730 000.00				4 606 950.00
RECETTES							
							4 606 950.00
							4 606 950.00
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
			1 801 000.00	920 000.00			10 320 000.00
			1 801 000.00	920 000.00			10 320 000.00
RECETTES							
			9 000.00				10 320 000.00
			9 000.00				10 320 000.00

		IV - ANNEXES						IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE						A1
Art.		01	0	1	2	3	4	5
(1)	Libellé	OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses d'investissement		20 000.00	856 950.00					
Dépenses réelles		20 000.00	856 950.00					
020	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL		19 800.00					
211			290 000.00					
215			10 000.00					
218			137 150.00					
231			400 000.00					
<i>Dépenses d'ordre</i>								
<i>Opérations d'ordre entre section</i>								
<i>Opérations patrimoniales</i>								
RECETTES								
Total recettes d'investissement		4 600 428.48	6 521.52					
Recettes réelles								
Recettes d'ordre		4 600 428.48	6 521.52					
021	Virement de la section de fonctionnement	2 973 297.00						
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		1 627 131.48	6 521.52					
280		1 587 330.92						
281		39 800.56	6 521.52					
<i>Opérations patrimoniales</i>								
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de fonctionnement		4 647 300.00	2 948 700.00			3 000.00		
Dépenses réelles		40 350.00	2 948 700.00			3 000.00		
022	DEPENSES IMPREVUES	20 350.00						
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIRES ET FOURNITURES		53 300.00					
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		442 000.00					
613	LOCATIONS		35 000.00					
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		1 500.00					
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		27 300.00			3 000.00		
616	PRIMES D ASSURANCES		10 000.00					

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
REVENU MINIMUM D'INSERTION	PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)		RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	TRANSPORTS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
			3 730 000.00				4 606 950.00
			3 730 000.00				4 606 950.00
			3 730 000.00				20 000.00
							3 730 000.00
							19 800.00
							290 000.00
							10 000.00
							137 150.00
							400 000.00
RECETTES							
							4 606 950.00
							4 606 950.00
							2 973 297.00
							1 633 653.00
							1 587 330.92
							46 322.08
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
			1 801 000.00	920 000.00			10 320 000.00
			1 801 000.00	920 000.00			5 713 050.00
							20 350.00
							53 300.00
							442 000.00
							35 000.00
							1 500.00
							30 300.00
							10 000.00

617	ETUDES ET RECHERCHES						
618	DIVERS		130 200.00				
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		122 500.00				
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES		362 500.00				
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		25 500.00				
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		21 000.00				
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		13 000.00				
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		300.00				
628	DIVERS		23 000.00				
633	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION		20 100.00				
635			2 200.00				
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		2 000.00				
6411	REMUNERATION PRINCIPALE		773 500.00				
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE		345 000.00				
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACCATION		1 000.00				
6416			1 000.00				
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		401 500.00				
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		22 800.00				
648			10 500.00				
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DEPARTEMENTAUX		2 000.00				
655							
656			100 000.00				
657							
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000.00					
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>4 606 950.00</i>					
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 973 297.00</i>					
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>1 633 653.00</i>					
681		<i>1 633 653.00</i>					
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						

		RECETTES					
	Total recettes de fonctionnement	10 310 000.00	1 000.00				
	Recettes réelles	10 310 000.00	1 000.00				
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		1 000.00				
737		9 200 000.00					
747		1 110 000.00					
	<i>Recettes d'ordre</i>						
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>						
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						

			920 000.00	400 000.00			1 320 000.00
							130 200.00
			1 000.00				123 500.00
							362 500.00
							25 500.00
							21 000.00
							13 000.00
							300.00
							23 000.00
							20 100.00
							2 200.00
							2 000.00
							773 500.00
							345 000.00
							1 000.00
							1 000.00
							401 500.00
							22 800.00
							10 500.00
							2 000.00
			150 000.00				150 000.00
				300 000.00			400 000.00
			730 000.00	220 000.00			950 000.00
							20 000.00
							4 606 950.00
							2 973 297.00
							1 633 653.00
							1 633 653.00

RECETTES							
			9 000.00				10 320 000.00
			9 000.00				10 320 000.00
							1 000.00
							9 200 000.00
			9 000.00				1 119 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	20 000.00
	<i>Dépenses réelles</i>	20 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00
	<i>Dépenses d'ordre</i>	
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	RECETTES	4 600 428.48
	<i>Recettes réelles</i>	
	<i>Recettes d'ordre</i>	4 600 428.48
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 973 297.00
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	1 627 131.48
280		1 587 330.92
281		39 800.56
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		4 647 300.00
Dépenses réelles		40 350.00
022	DEPENSES IMPREVUES	20 350.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000.00
Dépenses d'ordre		4 606 950.00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 973 297.00
042	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	1 633 653.00
681		1 633 653.00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	
RECETTES		10 310 000.00
Recettes réelles		10 310 000.00
737		9 200 000.00
747		1 110 000.00
Recettes d'ordre		
042	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GENERAUX (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	202 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS GENERAUX)	21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41	48	
DEPENSES REELLES		856 950.00					856 950.00
Equipements départementaux		856 950.00					856 950.00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	19 800.00					19 800.00
211		290 000.00					290 000.00
215		10 000.00					10 000.00
218		137 150.00					137 150.00
231		400 000.00					400 000.00
Equipements non départementaux (c/204)							
RECETTES REELLES							

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE (PERSONNEL NON VENTILABLE)	202 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS GENERAUX)			41	48	
DEPENSES REELLES		1 672 000.00	932 200.00	2 000.00	242 500.00			2 848 700.00
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	3 600.00	29 700.00		20 000.00			53 300.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		442 000.00					442 000.00
613	LOCATIONS		35 000.00					35 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		1 500.00					1 500.00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		27 300.00					27 300.00
616	PRIMES D ASSURANCES		10 000.00					10 000.00
618	DIVERS	52 000.00	17 700.00		60 500.00			130 200.00
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		122 500.00					122 500.00
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES		202 500.00		160 000.00			362 500.00
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	20 000.00	3 500.00	1 000.00	1 000.00			25 500.00
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	21 000.00						21 000.00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		13 000.00					13 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		300.00					300.00
628	DIVERS		23 000.00					23 000.00
633	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION	20 100.00						20 100.00
635			2 200.00					2 200.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		1 000.00		1 000.00			2 000.00
6411	REMUNERATION PRINCIPALE	773 500.00						773 500.00
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	345 000.00						345 000.00
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACCATION	1 000.00						1 000.00
6416		1 000.00						1 000.00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	401 500.00						401 500.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	22 800.00						22 800.00
648		10 500.00						10 500.00
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DEPARTEMENTAUX		1 000.00	1 000.00				2 000.00
656								
RECETTES REELLES			1 000.00					1 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		1 000.00					1 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décimé à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

		2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE 2) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES			3 000.00	
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS			3 000.00	
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

		2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			
				3 000.00
				3 000.00

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
	DEPENSES REELLES		3 730 000.00			
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)		3 730 000.00			
	RECETTES REELLES					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

3 INFRASTRUCTUR ES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIR ES	4 INFRASTRUCTUR ES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
			3 730 000.00
			3 730 000.00

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
DEPENSES REELLES			1 801 000.00			
617	ETUDES ET RECHERCHES		920 000.00			
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		1 000.00			
655			150 000.00			
657			730 000.00			
RECETTES REELLES		9 000.00				
747		9 000.00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

3 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIRES	4 INFRASTRUCTURES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
			1 801 000.00
			920 000.00
			1 000.00
			150 000.00
			730 000.00
			9 000.00
			9 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A17

Fonction 7 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
	DEPENSES REELLES							
	Equipements départementaux							
	Equipements non départementaux (c/204)							
	RECETTES REELLES							

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
DEPENSES REELLES						920 000.00		920 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES					400 000.00		400 000.00
656						300 000.00		300 000.00
657						220 000.00		220 000.00
RECETTES REELLES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	20 000.00	20 000.00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	20 000.00	20 000.00
020	Dépenses imprévues	20 000.00	20 000.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	20 000.00			20 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 606 950.00	4 606 950.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)		4 606 950.00	4 606 950.00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	9 000.00	9 000.00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	81 434.14	81 434.14
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	859.40	859.40
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	35 402.49	35 402.49
2804141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	56 872.59	56 872.59
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	518 600.80	518 600.80
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	660 644.06	660 644.06
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 411.33	3 411.33
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 407.35	2 407.35
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET EUDES	4 487.35	4 487.35
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	156 423.11	156 423.11
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL	31 870.00	31 870.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES	25 918.30	25 918.30
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 333.33	11 333.33
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	428.34	428.34
28157	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	6 521.52	6 521.52
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	3 481.96	3 481.96
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 441.75	8 441.75
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	13 310.38	13 310.38
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 411.63	1 411.63
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	1 393.17	1 393.17
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 973 297.00	2 973 297.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 606 950.00				4 606 950.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	20 000.00
Ressources propres disponibles (IV)	4 606 950.00
Solde (V = IV-II)(5)	+4 586 950.00

- (1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES					IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES					C2
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A VERSER					
Art	Dépenses	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice
6561	PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)				
6562	PARTICIPATIONS AU TITRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	60 000.00		100 000.00	100 000.00
6562	PARTICIPATION COOPERATION DECENTRALISEE	60 000.00		100 000.00	100 000.00
6563	PARTICIPATIONS FINANCIERES A L'ACTION DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION				
6564					
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	331 647.00		300 000.00	300 000.00
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	331 647.00		300 000.00	300 000.00
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	250 000.00		670 000.00	670 000.00
65734	ETUDES ET RECHERCHES			350 000.00	350 000.00
65734	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES			100 000.00	100 000.00
65734	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES ET STUCTURES INTERCOMMUNALES	250 000.00		220 000.00	220 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	350 000.00		280 000.00	280 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	350 000.00		280 000.00	280 000.00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT AUX SPIC DEPARTEMENTAUX				
6745	SUBVENTIONS EXCEPT.DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE				
6746	BONIFICATIONS D'INTERETS				
6748					



**ETAT DU PERSONNEL
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017**

EFFECTIF DU PERSONNEL TITULAIRE AU 31/12/2017

SECTEUR	CATEGORIE	GRADE	POSTES BUDGETAIRES	Postes budgétaires pourvus par des titulaires
Administration		Directeur général des collectivités et des établissements publics	1	1
	A	Attaché territorial	2	1
	B	Rédacteur territorial	3	2
	C	Adjoint administratif territorial	6	5
	<i>Total filière administrative (I)</i>			12
Technique	A	Ingénieur territorial	7	3
	B	Technicien territorial	5	5
	C	Adjoint technique	1	1
	<i>Total filière technique (II)</i>			13
Animation	B	Animateur territorial	1	0
	C	Adjoint d'animation territorial	1	1
	<i>Total filière animation (III)</i>			2
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			27	19

EFFECTIF DU PERSONNEL CONTRACTUEL AU 31/12/2017

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC (emplois pourvus)	CATEGORIE	FILIERE	CONTRAT (Article 3 de la loi du 26 janvier 1984)	REMUNERATION (Grille indiciaire de référence)
Ingénieur territorial	A	Technique	4	IB: 434 à 810
Attaché territorial	A	Administrative	1	IB: 434 à 810
Rédacteur	B	Administrative	1	IB: 366 à 591
Adjoint administratif	C	Administrative	2	IB: 347 à 407
TOTAL			8	

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice..... 19
 Nombre de membres présents..... 11
 Nombre de suffrages exprimés..... 13
 VOTES : Pour..... 13
 Contre..... 0
 Abstentions..... 0

Date de convocation : 19 / 01 / 2018

Présenté par le Président

A Fort de France, le 29 janvier 2018

Délibéré par Le Conseil d'Administration (2), réuni en session

A Fort de France, le 29 janvier 2018

Les membres du Conseil d'Administration (2) de l'Office de l'Eau de Martinique,

Mme Maryse PLANTIN (CTM)	Mme Marie-France TOUL (CTM)
Mme Patricia TELLE (CTM)	Mme Nadine RENARD (CTM)
M. Arnaud RENE-CORAIL (Maire des Trois-Ilets)	M. David LOBDA (CTM)
M. Victor Joseph CESAR (Mairie du François)	M. Marcelin NADEAU (Maire du Prêcheur)
M. Antoine VEDERINE (Mairie du Fort-de-France)	M. Patrick BOURVEN (DEAL)
M. Guillaume VISCARDI (Directeur du Conservatoire Botanique)	M. Éric BELLEMARE (AFOC)
M. Jean- Maurice MONTEZUME (Pêcheurs en eau douce)	M. Alex PAVIOT (Chambre d'Agriculture)
Mme Mathilde BRASSY (Carbet des sciences)	M. Patrick HOUSSEL (ARS)
Mme Marie Jeanne TOULON (ASSAUPAMAR)	M. Jacques HELPIN (DAAF)
M. Claude LISÉ (Président de l'ODE)	

Certifié exécutoire par le Président (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

27 AVR. 2018

A Fort de France, le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil général, Conseil syndical,...).

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice..... 19
 Nombre de membres présents..... 11
 Nombre de suffrages exprimés..... 13
 VOTES : Pour..... 13
 Contre..... 0
 Abstentions..... 0

Date de convocation : 19 / 01 / 2018

Présenté par le Président

A Fort de France, le 29 janvier 2018

Délibéré par Le Conseil d'Administration (2), réuni en session

A Fort de France, le 29 janvier 2018

Les membres du Conseil d'Administration (2) de l'Office de l'Eau de Martinique,

Mme Maryse PLANTIN (CTM)	Mme Marie-France TOUL (CTM)
Mme Patricia TELLE (CTM)	Mme Nadine RENARD (CTM)
M. Arnaud RENE-CORAIL (Maire des Trois-Ilets)	M. David ZOBDA (CTM)
M. Victor Joseph CESAR (Mairie du François)	M. Marcelin NADEAU (Maire du Prêcheur)
M. Antoine VEDERINE (Mairie du Fort-de-France)	M. Patrick BOURVEN (DEAL)
M. Guillaume VISCARDI (Directeur du Conservatoire Botanique)	M. Éric BELLEMARE (AFOC)
M. Jean- Maurice MONTEZUME (Pêcheurs en eau douce)	M. Alex PAVIOT (Chambre d'Agriculture)
Mme Mathilde BRASSY (Carbet des sciences)	M. Patrick HOUSSEL (ARS)
Mme Marie Jeanne TOULON (ASSAUPAMAR)	M. Jacques HELPIN (DAAF)
M. Claude LISE (Président de l'ODE)	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le **27 AVR. 2018**
 et de la publication le

A Fort de France, le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil général, Conseil syndical,...).



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 139

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGEE AVEC LE BRGM DANS LE CADRE DU SUIVI DCE QUALITE EAUX SOUTERRAINES 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de recherche partagée avec le BRGM dans le cadre du suivi DCE qualité Eaux souterraines
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour l'année 2018 à hauteur de 183 148 €TTC pour un montant total de 211 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

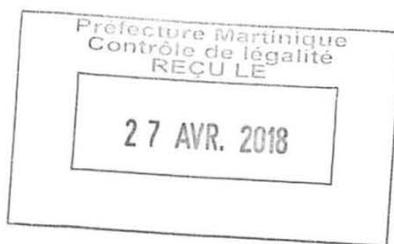
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claudé LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 140

Date de publication :

Objet : LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE CADRE DU SUIVI DCE EAUX LITTORALES REPOM 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à lancer un marché public de prestation de service dans le cadre du suivi Eaux littorales REPOM.
- D'arrêter le montant maximal de la dépense ODE pour 2018 à hauteur de 14 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 141

Date de publication :

Objet : CONVENTION AVEC LE BRGM DANS LE CADRE DE L'EXPERTISE EAUX SOUTERRAINES, ETAT DES LIEUX 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention avec le BRGM dans le cadre de l'expertise eaux souterraines Etat des lieux (EDL 2019).
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 25 000 €TTC pour un montant total de 30 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 142

Date de publication :

Objet : CONVENTION AVEC L'IFREMER DANS LE CADRE DE L'EXPERTISE EAUX LITTORALES, ETAT DES LIEUX 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention avec l'IFREMER dans le cadre de l'expertise eaux littorales pour l'Etat Des Lieux (EDL 2019).
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 25 000 €TTC pour un montant total de 30 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

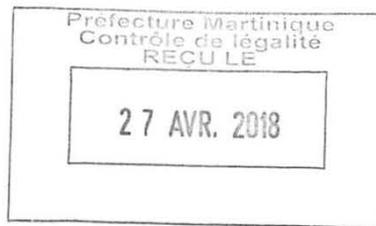
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 143

Date de publication :

**Objet : CONVENTION AVEC LA FREDON DANS LE CADRE DU CHANTIER ECOPHYTO
JARDINIERS AMATEURS**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention avec la FREDON dans le cadre de l'Ecophyto Jardiniers amateurs.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour l'année 2018 à hauteur de 39 000 €TTC pour un montant total de 75 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/144

Date de publication :

**Objet : CONVENTION AVEC LE BRGM DANS LE CADRE DE L'ETUDE COURS D'EAU -
MATRICE EAU**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention avec le BRGM dans le cadre de l'étude Fonds géochimiques cours d'eau – Matrice eau
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 39 928 €TTC pour un montant total de 50 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 145

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LA DEAL DANS LE CADRE DE L'ETUDE DE FRANCHISSABILITE DES OUVRAGES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de groupement de commande avec la DEAL dans le cadre de l'étude Franchissabilité des ouvrages
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 25 000€TTC pour un montant total de 50 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 146

Date de publication :

Objet : LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE CADRE D'UNE ETUDE DE PREFIGURATION D'UN GUICHET UNIQUE DE L'ANC EN MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à lancer un marché public de prestation de service dans le cadre de l'étude de préfiguration du guichet unique de l'ANC.
- D'arrêter le montant maximal de la dépense ODE à hauteur de 40 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 147

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE CONSORTIUM AVEC LA COTRAM : ETUDE VISANT A LA CONNAISSANCE ET A L'ADAPTATION DES DISPOSITIFS ANC AU CONTEXTE LOCAL

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par une convention de consortium avec COTRAM dans le cadre du lancement d'une étude visant à la connaissance et l'adaptation des dispositifs ANC au contexte local
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 30 000 €TTC pour un montant total de 30 000 €TTC
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 148

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE CONSORTIUM AVEC LA DISTILLERIE JM : ETUDE DU TRAITEMENT DES VINASSES DES DISTILLERIES PAR FPV - PROJET PILOTE DISTILLERIE JM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de consortium avec la Distillerie JM dans le cadre du Traitement des vinasses des distilleries par filtres plantés de végétaux (FPV).
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 75 000 €TTC pour un montant total de 201 000 €TTC
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 149

Date de publication :

Objet : AVENANT A LA CONVENTION IRSTEA : ETUDE DE DIAGNOSTIC DES PETITS DISPOSITIFS D'EPURATION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par avenant à la convention avec ISRTEA dans le cadre diagnostic des petits dispositifs d'épuration
- D'arrêter le montant maximal de la dépense à hauteur de 14 566,40 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 150

Date de publication :

Objet : LANCEMENT D'UN MARCHÉ : PROJET PILOTE DE RESTAURATION AVAL DE LA RIVIERE JAMBETTE – PHASE 1

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à lancer un marché public pour la phase 1 dans le cadre du projet pilote de restauration aval Rivière Jambette.
- D'arrêter le montant maximal de la dépense de l'ODE à hauteur de 20 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 151

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LA DEAL : ETUDE DES TRAITS DE VIE DU POISSON GALE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de groupement avec le DEAL dans le cadre de l'étude des traits de vie du poisson Gale.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 25 000€TTC pour un montant total de 50 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/152

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGÉE AVEC LE CIRAD : ETUDE DE SUIVI BASSIN VERSANT EXPERIMENTAL GALION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de recherche partagée avec le CIRAD dans le cadre du suivi du Bassin Versant expérimental Galion
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour 2018 à hauteur de 57 000 €TTC pour un montant total de 137 690 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE/



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 153

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGEE AVEC LE BRGM : ÉTUDE CARIB-COAST ETUDE MODELE COURANTOLOGIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de recherche partagée avec le BRGM dans le cadre de l'étude Carib-Coast modèle courantologique
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 25 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/154

Date de publication :

**Objet : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ONF-ODE-PNM 2017-2022-
AMENDEMENT DE LA PROGRAMMATION 2018**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Nadine RENARD, Marie-France TOUL, Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON, Mathilde BRASSY, Arnaud RENE-CORAIL, Antoine VEDERINE, Victor CESAR, Jean-Luc LEFEBVRE (représentant Patrick BOURVEN), Alain BLATEAU (représentant Patrick HOUSSEL), Eric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, Jacques HELPIN, Jean- Maurice MONTEZUME, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/135 adoptant le programme de consolidation et de développement des partenariats 2018
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-17/033 adoptant le partenariat ONF ODE PNM,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2018 par avenant à la convention 2017-2022 avec l'ONF et le PNM dans le cadre de leur partenariat tripartite institutionnel.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2018 à hauteur de 89 000 €TTC pour l'ONF et 200 000 €TTC pour le PNM.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **65** nature **6568** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

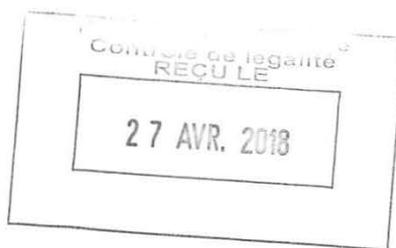
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 155

Date de publication :

**Objet : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2017-2022 AVEC LE
CONSERVATOIRE DU LITTORAL – Programmation 2018**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/135 adoptant le programme de consolidation et de développement des partenariats 2018

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-17/034 adoptant le partenariat avec le CONSERVATOIRE DU LITTORAL

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2018 par avenant à la convention 2017-2022 avec le CONSERVATOIRE DU LITTORAL dans le cadre de leur partenariat institutionnel.
- D'arrêter le montant maximal de la participation au titre de la programmation 2018 de l'ODE à hauteur de 45 000 €TTC pour un montant total de 115 000 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **65** nature **65731** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 156

Date de publication :

Objet : AVENANT A LA CONVENTION 2017-2022 AVEC L'UICN pour le POLE RELAIS ZONES HUMIDES TROPICALES- Programmation 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie règlementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/135 adoptant le programme de consolidation et de développement des partenariats 2018

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-17/037 adoptant le partenariat avec l'UICN,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2018 par avenant à la convention 2017-2022 avec l'UICN pour le POLE RELAIS ZONES HUMIDES TROPICALES dans le cadre de leur partenariat institutionnel.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2018 à hauteur de 30 000 €TTC pour un montant total de 194 468 €TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **65** nature **6568** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

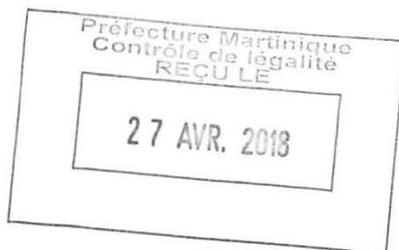
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 157

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT 2018 AVEC L'ASSOCIATION H2Eaux

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/135 adoptant le programme de consolidation et de développement des partenariats 2018

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention avec l'association H2Eaux dans le cadre d'un partenariat institutionnel.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour la programmation 2018 à hauteur de 23 000 €TTC pour un montant total de 808 515€TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **65** nature **65738** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LI&E



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 158

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT 2018 AVEC LE CARBET DES SCIENCES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/135 adoptant le programme de consolidation et de développement des partenariats 2018

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention avec l'association CARBET DES SCIENCES dans le cadre d'un partenariat institutionnel 2018.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour la programmation 2018 à hauteur de 37 274 € TTC pour un montant total de 96 448 € TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **6238** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

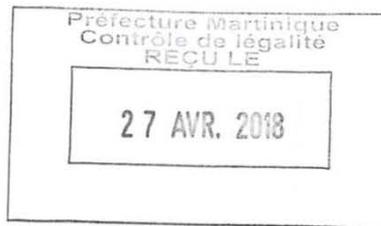
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claudé LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 29-01-2018/ 159

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A RESEAU IDEAL : ORGANISATION DES ASSISES DE L'ANC EN MARTINIQUE 27 ET 28 JUIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, titre 1er du livre II, article L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L. 213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la disposition II-A-20 du SDAGE 2016 – 2021 pour la mise en place de moyens d'information adéquats pour informer, sensibiliser et accompagner les propriétaires détenteurs de systèmes d'assainissement non collectifs, les élus et professionnels du bâtiment aux techniques d'entretien et de fonctionnement des systèmes d'épuration autonome,
- **VU** la délibération n° CA 138-18 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018

- **VU** la demande de l'organisme en date du 26/10/2017
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,
- **Considérant** que la thématique de l'assainissement est érigée en priorité d'action 2018 par le CEB Martinique,
- **Considérant** l'intérêt majeur pour le secteur public et privé, que cette manifestation soit délocalisée aux Antilles Guyane,
- **Considérant** que les ODE Martinique et Guadeloupe sont pour ce qui les concernent des partenaires privilégiés de cette manifestation,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à contractualiser avec le réseau IDEAL par le biais d'une convention financière, dans le cadre de l'organisation des 1^{ères} Assises de l'ANC Antilles-Guyane qui se tiendront en Martinique les 27 et 28 juin 2018.
- D'arrêter le montant maximal de la participation financière de l'ODE à hauteur de 40 000,00 TTC €,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **65** – nature **65738** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

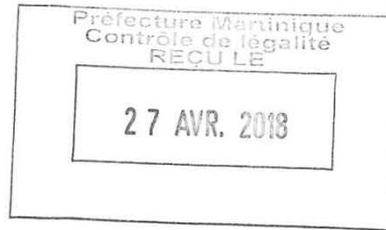
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 29-01-2018/ 160

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE AGGLOMERATION CENTRE MARTINIQUE-CACEM : ETUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE LA COMPETENCE GEMAPI SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, les articles R213-59 à R 213-71,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 18 janvier 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **80 000,00 €** à la **COMMUNAUTE AGGLOMERATION CENTRE MARTINIQUE-CACEM** pour la réalisation de l'opération suivante : **Étude pour la mise en œuvre opérationnelle de la compétence GEMAPI sur le territoire de la Martinique.**
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.b « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **70%** du montant de l'opération, limité à un coût plafond de dépenses de **100 000,00 € HT.**
- De bonifier le taux d'intervention de base de **10 %** car « l'action porte sur une masse d'eau impactée fortement par les prélèvements ».
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **204** – nature **204141** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

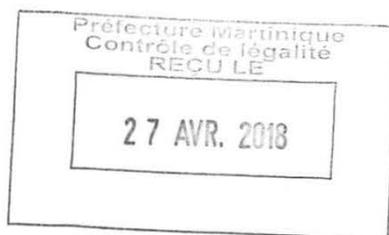
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 29-01-2018/ 161

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CARBET DES SCIENCES : PROJET PEDAGOGIQUE « A L'ECOLE DE LA MER » EDITION 2016 SUR LE TERRITOIRE DE LA MARTINIQUE (Délibération N° CA 045-16)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, les articles R213-59 à R 213-71,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **VU** la délibération n° CA 045-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016, attribuant une subvention initiale de 9 250,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 24 novembre 2017,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation pour une durée de **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à l'**ASSOCIATION CARBET DES SCIENCES, de la convention** relative la réalisation de l'opération suivante :
Projet pédagogique « A l'école de la mer » Edition 2016 sur le territoire de la Martinique.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N°CA 045-16.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 JANVIER 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 19/01/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 29-01-2018/ 162

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 11-087 RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE : MODERNISATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES RUE SCHOELCHER A SAINTE-MARIE (Délibération N° CA 072-11)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Arnaud RENE-CORAIL, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Michel HAUUY (représentant Patrick BOURVEN), Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI (représentant Mathilde BRASSY), Marie-Jeanne TOULON,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Marcellin NADEAU, Jacques HELPIN, Alex PAVIOT, Jean- Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, les articles R213-59 à R 213-71,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **VU** la délibération n° CA 072-11 du Conseil d'Administration du 28 septembre 2011, attribuant une subvention initiale de 57 150,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 097-12 du Conseil d'Administration du 14 décembre 2012, attribuant une subvention complémentaire de 100 113,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 053-14 du Conseil d'Administration du 19 septembre 2014, accordant une prorogation de la subvention initiale,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 05 janvier 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation pour une durée de **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNE DE SAINTE-MARIE** relative à la réalisation de l'opération suivante :
Modernisation du réseau assainissement d'eaux usées rue Schœlcher à Sainte-Marie.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 072-11.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 avril 2018



Le Président

Claude LISE